

Le devenir des diplômés : résultats d’une enquête quantitative sur l’emploi des diplômés des quatre formations françaises en conservation-restauration (1975-2018)

Léonie Hénaut

Sociologue, chargée de recherche CNRS au Centre de sociologie des organisations et membre de la faculté permanente de Sciences Po

Gaspard Salatko

Anthropologue, chercheur associé au Centre Norbert Elias

In : *Conservation-restauration des biens culturels*, 2020, (37), pp. 5-40.

Résumé : Cet article présente les résultats d’une étude quantitative visant à mieux connaître le devenir professionnel des 1 719 personnes sorties de l’une des quatre formations françaises en conservation-restauration de niveau I entre 1975 et 2018, ci-après dénommées « les diplômés » bien que la population soit très majoritairement féminine. Collectées entre novembre 2019 et janvier 2020, les données mobilisées sont issues de la combinaison de plusieurs sources : les informations fournies par les formations et les associations, les bases administratives répertoriant les entreprises créées en France, et la multitude de « traces » numériques apparaissant sur les réseaux sociaux, les sites personnels des diplômés ou encore les articles de presse et d’autres documents accessibles en ligne. En définitive, il a été possible de coder de façon fiable la situation au 1^{er} janvier 2020 de 1 531 personnes, soit 89 % des diplômés. L’article présente les résultats de l’étude en quatre temps : (1) la répartition de la population complète par formation, sexe et spécialité ; (2) les enseignements généraux sur l’activité des diplômés par champ d’activité, lieu d’exercice et statut d’emploi ; (3) la répartition des 400 diplômés salariés en France et à l’étranger par types d’établissement ; (4) l’analyse approfondie des 1 072 entreprises créées en France par les diplômés à partir des années d’ouverture et éventuellement de fermeture, des adresses, des codes d’activité et des formes juridique. Les chiffres d’affaire des entreprises et les revenus des diplômés restant inconnus, l’article conclut sur la nécessité de mettre en place un suivi systématique de leurs parcours professionnels et de leurs situations socio-économiques.

Introduction¹

Contexte et objectifs de l’étude

Les quatre formations en conservation-restauration délivrant un diplôme de niveau I en France ont bénéficié d’un investissement public soutenu depuis leur création dans les années 1970 et

¹ Les résultats présentés dans cet article ont fait l’objet d’une première publication dans les numéros de février et avril 2020 du bulletin de la Fédération française des professionnels de la conservation-restauration (FFCR) adressé aux membres de l’association. Nous remercions l’ensemble du conseil d’administration ainsi que Camille

1980.² Elles font aussi l'objet d'une grande attention de la part du ministère de la Culture qui a à cœur de maintenir le haut niveau de compétence nécessaire à la conservation du patrimoine public. Depuis 2017, plusieurs études ont ainsi été lancées et coordonnées par le Département des études, de la prospective et des statistiques et le Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique de la Direction générale des patrimoines du ministère : un volet quantitatif visant la collecte de données sur la commande publique en conservation-restauration dans les différents domaines patrimoniaux (archives, bibliothèques, musées, monuments historiques, archéologie), d'une part, et une étude qualitative approfondie analysant les conditions de formation et d'emploi des professionnels, d'autre part.³

A ce jour, cependant, aucun observatoire n'a été mis en place pour documenter le devenir des personnes issues des quatre formations, ci-après dénommées « les diplômés » bien que la population soit très majoritairement féminine. Or, pour conduire une réflexion sur la formation et l'emploi d'une population, il est indispensable de pouvoir s'appuyer sur des données décrivant cette population. Combien sont les diplômés en conservation-restauration de niveau I, et que sont-ils devenus ? Combien sont aujourd'hui en activité dans le champ de la conservation-restauration et en dehors ? Combien exercent à l'étranger ? La part des indépendants et des salariés varie-t-elle selon les spécialités ? Quels types d'établissements embauchent des diplômés ? Combien d'entreprises ont été créées par des diplômés, et où sont-elles implantées ? C'est pour répondre à ces questions que l'étude présentée ici a été entreprise par deux chercheurs en sciences sociales familiers du domaine. Ils espèrent ainsi ouvrir la voie à la mise en place d'un suivi systématique des parcours professionnels des diplômés et de leurs situations socio-économiques.

Méthodologie

Pour construire la population d'étude, en premier lieu, il a fallu établir la liste des diplômés, c'est-à-dire la liste des noms de toutes les personnes ayant obtenu le diplôme de l'une des quatre formations depuis qu'elles existent. Par construction, la population étudiée ici est donc bien celle des diplômés et non des professionnels de la conservation-restauration, même si les deux populations se recoupent très largement. D'un côté, comme nous le verrons, certains diplômés ne sont plus en activité dans le champ de la conservation-restauration ou ne se reconnaissent pas dans l'appellation « conservateur-restaurateur ». De l'autre, les professionnels reconnus par

² Pour rappel, il s'agit des diplômes suivants : le diplôme de Master pro « Conservation-restauration des biens culturels » de l'université Paris I, créé en 1973 sous le nom de Maîtrise « Sciences et technique en conservation-restauration des biens culturels » ; le diplôme de l'Institut national du patrimoine (INP), département restaurateurs, créé en 1978 sous le nom d'Institut français de restauration d'œuvres d'art (IFROA) ; le diplôme de l'École supérieure d'art d'Avignon (ESAA), mention « conservation-restauration », créé en 1983 ; le diplôme de l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours, anciennement École supérieure des Beaux-arts de Tours (ESBAT), cycle « conservation-restauration des œuvres sculptées », créé en 1983. Dans la suite de l'article, nous désignerons ces diplômes par les noms abrégés suivants : Paris I, INP, Avignon et Tours.

³ Léonie Hénaut, Hadrien Riffaut, Brienne Dubois, Justine Lévy et Angèle Grövel, *Les professionnels réalisant les opérations de conservation-restauration sur le patrimoine public : formation, travail, emploi*, Rapport pour le département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture, 2020, en cours de finalisation. Contrairement au présent article, cette étude est qualitative et ne porte pas uniquement sur les diplômés de niveau I mais sur l'ensemble des professionnels réalisant, en tant que salariés ou indépendants, des opérations de conservation-restauration sur le patrimoine public. Le présent article bénéficie néanmoins grandement du travail de catégorisation des parcours professionnels et des conditions d'emploi réalisés à l'occasion de cette étude.

la Fédération française des professionnels de la conservation-restauration (FFCR) et les autres associations du domaine ne sont pas toujours diplômés de l'une des quatre formations – certains ont notamment été formés à l'étranger dans une formation de niveau équivalent.

La liste tenue à jour par la FFCR et disponible sur le site internet de l'association a constitué une source de premier ordre.⁴ Cette liste a été vérifiée et, le cas échéant, enrichie grâce aux fichiers fournis par les formations et par les informations disponibles en ligne, notamment sur les sites des associations d'élèves et anciens élèves.⁵ Ces sources ont également été mobilisées pour renseigner, pour chaque diplômé, l'année d'obtention du diplôme et la spécialité à la sortie de la formation. L'étude portant sur le devenir professionnel des diplômés, nous avons retenu 2018 comme borne supérieure pour l'année d'obtention du diplôme de façon à inclure des personnes ayant eu au moins un an pour faire évoluer leur situation. La population d'étude est donc constituée des 1 719 personnes ayant obtenu le diplôme de l'une des quatre formations françaises en conservation-restauration de niveau I entre 1975 et 2018.

La seconde vague de collecte de données a principalement constitué en la recherche de données individuelles, pour chaque diplômé, concernant son activité professionnelle passée et présente.⁶ Pour cela, nous avons procédé à une interrogation systématique des bases de données administratives sur les entreprises créées en France pour identifier les diplômés qui avaient créé une entreprise et, le cas échéant, en documenter les caractéristiques (année de création et éventuellement de fermeture, localisation, code d'activité, forme juridique). Ensuite, pour tous les diplômés y compris les personnes ayant créé une entreprise, nous avons procédé à une caractérisation complémentaire fondée sur le recueil de « traces » numériques sur internet (sites personnels et réseaux sociaux principalement, mais aussi annuaires professionnels accessibles en ligne, articles de presse et autres publications mentionnant les personnes). Les éléments ainsi recueillis ont été croisés et contrôlés par les deux chercheurs.

A l'issue de cette minutieuse collecte, nous avons codé la situation des personnes aujourd'hui : en activité ou non (retraite, décès), en exercice dans le champ de la conservation-restauration ou en dehors, en France ou à l'étranger, en exercice salarié ou indépendant. Nous avons également codé le type d'établissement dans lequel travaillent les diplômés salariés, et opéré certains recodage et regroupement de modalités pour obtenir des catégories pouvant donner lieu à des traitements statistiques. Toutes les variables construites à l'occasion de cette étude sont présentées dans l'encadré figurant à la fin de l'article. La collecte a été aussi l'occasion de recueillir des données plus qualitatives (présentation de soi, curriculum vitae, extrait d'interview, post de blog), que nous utiliserons à titre illustratif seulement dans la mesure où le recueil n'a pas été systématique.

En définitive, nous avons trouvé des informations sur l'activité de 1 598 personnes, soit 93 % des diplômés, et des informations suffisamment récentes nous ayant permis de coder de façon

⁴ Les sources mobilisées ainsi que le travail de codage qui a été réalisé sur les données sont présentés en détail dans un encadré situé à la fin de l'article.

⁵ Ces associations sont les suivantes : « Icosaèdre » pour les étudiants de Paris 1, Association des élèves et anciens élèves de l'INP (AEAE), Association pour les étudiants de l'École Supérieure des Beaux-Arts de Tours (ARSET), « Fil à Fil » pour les étudiants de l'École Supérieure d'Art d'Avignon.

⁶ Nous remercions Éléonore Kissel pour son aide précieuse dans l'identification des diplômés salariés, et pour ses commentaires sur une version antérieure de ce texte.

fiable leur situation *actuelle* pour 1 531 personnes, soit 89 % de notre population d'étude. La collecte ayant eu lieu entre novembre 2019 et janvier 2020, nous fournissons ici une description de la population au 1^{er} janvier 2020. Étant donné la méthodologie adoptée, nous considérons qu'il est peu probable que des personnes actives en conservation-restauration aujourd'hui n'aient pas été identifiées. La principale limite de cette étude, disons-le dès à présent, tient à l'absence de données concernant les chiffres d'affaire des entreprises et les revenus des diplômés : en plus de ne pouvoir produire une analyse socio-économique complète, cela nous empêche de distinguer, parmi les entreprises actives, celles qui seraient « en sommeil », c'est-à-dire qui n'ont pas enregistré d'activité depuis plusieurs mois voire années.

Dans cet article, l'ensemble des données collectées est analysé en quatre temps. Nous présenterons, d'abord, une première caractérisation de la population des diplômés telle qu'elle s'est constituée et a évolué dans le temps à travers leur répartition par formation, sexe et spécialité. En second lieu, nous enrichirons cette photographie d'une description de leur situation professionnelle au premier janvier 2020 par champ d'activité, lieu d'exercice et statut d'emploi. La troisième partie offrira une analyse approfondie des 400 diplômés en exercice salarié en France et à l'étranger par types d'établissement. La dernière partie, enfin, approfondira notre connaissance de l'exercice indépendant en se concentrant sur le millier d'entreprises créées par les diplômés en France, pour lesquelles nous connaissons l'année d'ouverture et éventuellement de fermeture, l'adresse, le codes d'activité et la forme juridique. Nous concluons sur la nécessité de mettre en place un observatoire des diplômés permettant de recueillir des informations systématiques et approfondies sur leurs parcours professionnels et leurs situations socio-économiques.

Anatomie des formations et des spécialités

Depuis 1975 : plus de 1 700 personnes diplômées des quatre formations

Un premier résultat d'ensemble concerne l'effectif total des diplômés : depuis 1975, 1 719 personnes ont obtenu le diplôme de l'une des quatre formations. Le Graphique 1 présente les effectifs cumulés des diplômés par formation entre 1975 et 2018. Il offre une vision d'ensemble de la population telle qu'elle s'est constituée, progressivement, à mesure que les formations ont été créées et qu'en sont sorties les premières cohortes de diplômés : en 1975 pour Paris 1, 1983 pour l'INP (alors IFROA) et 1986 pour Tours et Avignon. À partir de 2003, Paris 1 produit également des diplômés par la voie de la Validation des acquis de l'expérience (VAE).⁷ Jusqu'au milieu des années 1980, le nombre de diplômés reste inférieur à 200 personnes puis franchit le seuil des 400 personnes en 1991. Depuis, l'augmentation des effectifs est constante,

⁷ Ces cohortes apparaissent en hachuré dans le Graphique 1 pour mettre en évidence leurs effectifs propres. Elles présentent aussi des propriétés distinctes des diplômés de formation initiale (notamment sur le plan de la création d'entreprise, le plus souvent bien antérieure à l'obtention du diplôme) qu'il sera intéressant de distinguer par la suite. À ce jour, la formation d'Avignon a également délivré un diplôme en VAE, en 2018. Il n'a pas paru crucial de le faire apparaître ici mais il faudra le prendre en compte à l'avenir si cette voie s'institutionnalise comme à Paris 1.

à raison de 40 diplômés supplémentaires par an en moyenne sur l'ensemble de la période. Le nombre de diplômés a triplé depuis 1995 et doublé depuis 2000.

Graphique 1. Les diplômés en conservation-restauration de niveau I (1975-2018) : effectifs cumulés par formation

Comme le résume le Tableau 1, les diplômés de Paris 1 représentent aujourd'hui 52 % de la population. Outre la mise en place de la VAE à partir de 2002, le poids relatif de cette formation s'explique, d'une part, par son antériorité sur les autres formations et, d'autre part, par la taille des cohortes annuelles de diplômés. De fait, les formations présentent des écarts notables quant à la taille moyenne des cohortes depuis leur création : 20 diplômés par an pour Paris 1 (VAE incluse) contre 14 pour l'INP, 6 pour Avignon et 4 pour Tours.

Tableau 1. Les diplômés en conservation-restauration de niveau I (1975-2018)

Formation	Effectifs	%	1ère cohorte	Taille cohorte annuelle		
				Minimum	Maximum	Moyenne
Paris 1	893	51,9	1975	0	46	20,3
<i>Formation initiale</i>	801	46,6	1975	0	46	18,2
VAE	92	5,4	2003	0	29	5,7
INP	513	29,8	1983	0	30	14,3
Avignon	199	11,6	1986	0	12	6
Tours	114	6,6	1986	0	6	3,5
Ensemble	1 719	100,0	1975	0	77	39

Cette vision de la population "produite" par les quatre formations doit cependant être nuancée car, d'une part, la cohésion et la cohérence interne de cette population est récente. Il a fallu attendre la fin des années 1980 voire le début des années 1990 pour que les diplômés des quatre formations se reconnaissent comme faisant partie d'un même groupe professionnel, et la Loi Musées de 2002 pour que les quatre formations soient reconnues de niveau équivalent par l'État.⁸ D'autre part, au fil du temps, les formations ont fait elles-mêmes évoluer leurs programmes, leurs noms, leurs contenus, ainsi que les modalités et profils de recrutement des étudiantes. De plus, le contexte économique dans lequel les diplômés sont entrés sur le marché du travail a lui aussi évolué, si bien que les cohortes d'hier et d'aujourd'hui ne partagent pas la même expérience de leur formation même si elles ont en commun d'être aujourd'hui titulaire

⁸ Voir à ce propos : Léonie Hénaut (2016), « Le monopole des professions : inclure, exclure, redéfinir la concurrence », in Castel P., Hénaut L. et Marchal E. (dir.) *Faire la concurrence. Retour sur un phénomène social et économique*, Paris, Presses des Mines. À propos de l'histoire des formations en conservation-restauration, voir aussi Pierre Leveau (2016) « Métiers d'art liés à la restauration et professionnels de la conservation-restauration : deux idéaltypes », *In Situ* [En ligne], 30.

des mêmes diplômés. La population étudiée ici est ainsi définie sur une base nominaliste et rétrospective.

Une diminution récente de la taille de la cohorte annuelle à 40 diplômés

En moyenne, sur l'ensemble de la période, une cohorte de diplômés compte 40 personnes. Mais ce chiffre masque d'importantes variations, comme le montre le Graphique 2 représentant les effectifs annuels de diplômés par formation. Par-delà des disparités locales qui nuancent les extrêmes reportés sur le Tableau 1, il est possible d'identifier une évolution générale en quatre séquences. La première séquence (1975-1990) se caractérise par une montée en charge liée à la création progressive des quatre formations, au terme de laquelle la taille de la cohorte annuelle atteint presque 50 diplômés. Durant la deuxième séquence (1990-2000), les cohortes sont sujettes à des variations fortes avec des pics bas en 1991-1992 et 1995-1996, et des pics hauts, notamment en 1994 et 1997. La troisième séquence (2000-2015) se caractérise par l'augmentation et la stabilisation de la taille des cohortes entre 50 et 60 personnes avec, là encore, des pics hauts à plus de 70 en 2003 (fortement lié à la délivrance massive de diplôme de Paris 1 en VAE) et 2010. Enfin, depuis 2016, on observe une diminution et une stabilisation des cohortes autour de 40 diplômés par an. Cette diminution est peut-être une conséquence des réflexions menées depuis quelques années au sein de la profession et des formations sur le devenir des diplômés et leurs difficultés d'insertion et de maintien sur le marché du travail mais, comme dit plus haut, elle peut être aussi liée à des contraintes budgétaires ou stratégiques touchant plus largement les universités et les établissements abritant les formations.

Graphique 2. Les diplômés sortis chaque année : effectifs par formation, 1975-2018

Une population très majoritairement féminine, et de plus en plus

Le nombre de femmes parmi les diplômés s'élève à 1 435, ce qui représente 83 % de la population recensée. Le Graphique 3 offre une visualisation de la répartition hommes/femmes dans la population d'ensemble (à gauche) et au sein de quatre générations successives de diplômés (à droite). Ici, le terme de génération ne renvoie pas à l'âge des diplômés, que nous ne connaissons pas systématiquement, mais à l'année d'obtention du diplôme. Pour repérer des évolutions dans le temps, nous avons distingué quatre générations de taille et d'amplitude comparables : la première génération (1975-1990) correspond à la période de création et de montée en charge des quatre formations. Elle regroupe 350 diplômés. La deuxième génération (1991-2001) regroupe 453 diplômés. La troisième génération (2002-2010) regroupe 518 diplômés. Quant à la quatrième génération (2011-2018), qui réunit les personnes ayant obtenu leur diplôme le plus récemment, elle regroupe 398 personnes. Le Graphique 3 montre que la part des femmes n'a cessé d'augmenter depuis la création des formations, passant de 75 % pour la première génération à près de 90 % pour la dernière.

Graphique 3. Sexe des diplômés en conservation-restauration de niveau I (1975-2018), par génération

Près de 80 % des diplômés formés dans quatre spécialités

Regardons à présent les spécialités des diplômés. Le codage de la spécialité, pour chaque diplômé, a été réalisé en utilisant la spécialité mentionnée par la formation ayant délivré le diplôme.⁹ Le Tableau 2 présente la répartition de la population en neuf spécialités. La Peinture constitue la spécialité la plus représentée (35 %), avant la Sculpture (18 %), les Arts graphiques et livres (14 %) et les Objets archéologiques (12 %). Cumulées, ces quatre spécialités regroupent plus des trois quarts des diplômés. Les autres diplômés ont été formés dans des domaines moins courants : Céramiques, Verres, Email (6 % des diplômés) ; Arts textiles (5 %) ; Objets composites (4 %) ; Photographie (3 %) ; Mobilier (3 %). Nous utilisons ces catégories dans la suite de l'étude et il est important de garder à l'esprit qu'elles correspondent à des sous-populations de diplômés de taille très variable.

Tableau 2. Les spécialités des diplômés en conservation-restauration de niveau I (1975-2018) à l'issue de la formation

Spécialité	Effectifs	%
Peinture	604	35,1
Sculpture	312	18,2
Arts graphiques et livres	232	13,5
Objets archéologiques	206	12,0
Céramique, Verre, Email	103	6,0
Objets composites	85	4,9
Arts textiles	73	4,2
Photographie	53	3,1
Ensemble	1 719	100,0

Des spécialités investies différemment par les formations

Poursuivons l'analyse des spécialités des diplômés en observant leur répartition par formation. Pour chaque spécialité, le Graphique 4 indique la provenance des diplômés en ce qui concerne leur formation. Dans l'ensemble (barre du haut), comme nous l'avons vu, un peu plus de la moitié des diplômés est issue de la formation de Paris 1 (formation initiale et VAE). Cependant, la part des diplômés de Paris 1 varie considérablement selon les spécialités : de 15 % seulement

⁹ Si la plupart des diplômés aujourd'hui en activité aurait tendance à déclarer travailler dans le même domaine de spécialité que celui dans lequel ils ou elles ont été formés, ce n'est pas toujours le cas : certains changent de spécialité (par exemple de Arts textiles à Objets composites ou Mobilier), d'autres combinent plusieurs spécialités, d'autres encore se définissent avant tout comme des ultra-spécialistes (par exemple en peinture murale ou conservation-restauration des laques plutôt que « Peinture »).

en Mobilier (sous-représentation) à 95 % en Objets archéologiques (surreprésentation). Au contraire, les diplômés de l'INP sont très présents dans la spécialité Mobilier, ainsi qu'en Photographie et Arts textiles. Les spécialités sont donc différemment investies par les formations. Sans surprise, les diplômés d'Avignon sont principalement présents en Peinture et les diplômés de Tours en sculpture. Les diplômés de ces deux formations spécialisées apparaissent également dans la spécialité Objets composites, ce qui reflète le tournant opéré délibérément, dans le cas d'Avignon en particulier, vers la conservation-restauration des œuvres d'art contemporain et des objets ethnographiques.

Graphique 4. Formation des diplômés en conservation-restauration de niveau I (1975-2018), par spécialité au moment du diplôme

Des spécialités féminines et masculines

Le Graphique 5 présente la répartition hommes/femmes dans les différentes spécialités. Si, à l'image de l'ensemble de la population (barre « Ensemble » en bas), toutes les spécialités sont majoritairement féminines, c'est-à-dire que plus de la moitié des diplômés sont des femmes, la proportion de femmes varie selon les spécialités : elles représentent plus de 95 % en Arts textiles (spécialité la plus féminine) et moins de 55 % en mobilier (spécialité la plus masculine).

Graphique 5. Sexe des diplômés en conservation-restauration de niveau I (1975-2018), par spécialité

Des spécialités de plus en plus diversifiées ?

Conçu sur le modèle du Graphique 3, qui mettait en évidence une féminisation croissante des diplômés, le Graphique 6 permet de visualiser l'évolution de la distribution des spécialités au fil des générations. Les diplômés de la génération 1 (ayant obtenu leur diplôme entre 1975 et 1990) sont près de 40 % à s'être spécialisés en Peinture. Par la suite, ce taux reste important mais tombe à moins de 30 % dans la génération 4, réunissant les diplômés à partir de 2011. La spécialité Objets archéologiques apparaît également en recul, passant de 17 % à 8 % des diplômés entre les générations 1 et 4. Au contraire, les diplômés sont plus nombreux aujourd'hui que par le passé à se former dans les spécialités Mobilier, Arts graphiques et Arts textiles.

Graphique 6. Spécialités des diplômés en conservation-restauration de niveau I (1975-2018) à l'issue de la formation, par génération

Ce double mouvement peut traduire une diversification des spécialités opérée par les diplômés et les responsables de formation pour des raisons économiques – face à une saturation de la spécialité Peinture ou Objets archéologiques, il s’agirait d’investir des niches moins développées. Mais il reste difficile, à partir des données collectées, d’identifier ce qui relève d’un report réel des diplômés sur des nouveaux marchés, de ce qui tient à la terminologie utilisée pour désigner les spécialités des diplômés d’hier et d’aujourd’hui. Une étude plus approfondie des spécialités – telles que définies à l’issue de la formation et aujourd’hui – serait nécessaire pour mettre en évidence des mouvements de diversification *internes* aux spécialités dominantes (Peinture, Sculpture, Arts graphiques et livres), qui sont peut-être aussi importants que les mouvements de diversification entre spécialités.

Conclusion – À l’issue de cette première série d’analyses, nous connaissons désormais le nombre total de diplômés sortis des quatre formations françaises en conservation-restauration de niveau I, qui s’élève à 1 719, ainsi que leur répartition précise par formation, sexe et spécialité. Certains résultats confirment des éléments déjà connus des intéressées : les écarts dans les tailles des cohortes formées à Paris 1 et à l’INP (15-20 personnes), d’un côté, et à Avignon et Tours (autour de 5 personnes), de l’autre ; le poids des spécialités Peinture et Sculpture qui représentent 55 % de la population ; la forte féminisation de la population (83 % de femmes) et les écarts entre spécialités quasi-entièrement féminines (Arts textiles) et spécialités plus masculines (Mobilier, Photographie). D’autres résultats, moins connus ou non objectivés jusqu’à présent, sont de nature à alimenter les réflexions en cours au sein des associations professionnelles, des formations et du ministère de la Culture, et par le biais de la Conférence des écoles en conservation-restauration et des réunions interprofessionnelles. D’une part, la taille des cohortes de diplômés qui sortent chaque année des formations s’est stabilisée à 40 personnes ces dernières années alors qu’elle montait à 60 dans les années 2000 et au début des années 2010. D’autre part, la répartition des diplômés par spécialité semble s’être diversifiée ces dernières années avec l’augmentation du nombre de personnes formées en Mobilier, Arts graphiques et Arts textiles. Ces deux évolutions, si elles se confirment, iraient dans le sens d’une prise en compte des difficultés d’insertion sur le marché du travail et de maintien en activité des diplômés, et devrait déboucher sur une amélioration de leurs conditions de travail et d’emploi, à condition bien sûr que la demande en conservation-restauration reste constante. Dans la suite de l’article, nous nous penchons sur le devenir professionnel des diplômés aujourd’hui.

Le devenir des diplômés aujourd’hui

Au 1^{er} janvier 2020 : plus de 1 300 diplômés en activité en conservation-restauration

Le premier enseignement est que 1 320 diplômés, soit 77 % de la population, sont en activité dans le champ de la conservation-restauration au 1^{er} janvier 2020. Cela signifie que suffisamment d’indices ont pu être recueillis par les chercheurs sur ces personnes pour établir l’existence d’une entreprise « active » à leur nom ou l’occupation d’un poste de salarié, en

France ou à l'étranger. Comme le montre le Tableau 3, le reste de la population se répartit comme suit : 151 diplômés sont en activité en dehors du champ de la conservation-restauration, 41 sont à la retraite, 19 sont décédés. Enfin, il n'a pas été possible d'identifier la situation actuelle de 188 personnes, soit 11 % de la population. Elles apparaissent ici comme « non renseignées » (N.R.) même si des traces d'activité anciennes et notamment des notifications de fermeture d'entreprise ont pu être collectées pour 68 d'entre elles. Il est probable que parmi les diplômés dont la situation actuelle n'a pas pu être renseignée ou vérifiée se trouvent des personnes décédées, à la retraite ou exerçant une activité en dehors du champ de la conservation-restauration.¹⁰ Avant d'analyser les situations d'emploi des personnes actives en conservation-restauration, nous allons nous pencher sur les diplômés ayant quitté ce champ d'activité.

Tableau 3. Situation au 1^{er} janvier 2020 des diplômés en conservation-restauration de niveau I (1975-2018)

Situation	Effectifs	%
Personnes actives en conservation-restauration	1 320	76,8
Autre activité	151	8,8
Retraite	41	2,4
Décès	19	1,1
N.R.	188	10,9
Ensemble	1 719	100,0

Céramiste d'art, professeure des écoles, coach de vie, comptable... : les parcours en dehors du champ de la conservation-restauration

Au sein de la population des diplômés, 151 personnes ont été identifiées comme poursuivant une carrière en dehors du champ de la conservation-restauration. Les activités exercées par ces diplômés au 1^{er} janvier 2020 sont très variées : de « céramiste d'art » à professeure des écoles en passant par « coach de vie » ou comptable. Dans le Tableau 4, il apparaît que les deux tiers des personnes en activité en dehors du champ de la conservation-restauration aujourd'hui travaillent dans les secteurs culturel et éducatif, envisagés au sens large – ce sont d'ailleurs des secteurs également investis, à titre secondaire, par certains diplômés identifiés comme exerçant dans le champ de la conservation-restauration, notamment en ce qui concerne la création et l'éducation dans les domaines artistique et culturel. Au contraire, le tiers restant de la sous-population à l'étude ici travaille aujourd'hui dans des secteurs beaucoup plus éloignés comme le travail social, les ressources humaines, la viticulture ou la confiserie.

Au-delà du comptage des effectifs, la collecte de données a permis de repérer différents parcours suivis par les diplômés en dehors du champ de la conservation-restauration, et c'est aussi à partir de ces différences que le regroupement des activités en six grands secteurs, présenté dans le Tableau 4, a pu être réalisé. La trajectoire des diplômés qui consacrent

¹⁰ A l'appui de cette hypothèse, notons que les diplômés de la génération I, c'est-à-dire ayant obtenu leur diplôme entre 1975 et 1990, sont surreprésentés dans la catégorie N.R.

aujourd'hui l'entièreté de leur activité à la création semble ainsi répondre à une réorientation désirée, vers une activité correspondant davantage à leur vocation initiale ou « passion », à l'instar de cette diplômée qui déclare sur son site personnel qu'elle a quitté « *le milieu de la restauration pour vivre enfin de son art : l'écriture* ». Les activités de création et de conservation-restauration sont alors présentées comme en rupture. Cependant, lorsque ces personnes évoquent leur parcours sur leurs sites internet personnels ou dans des articles de presse, elles insistent aussi sur le fait qu'elles mobilisent dans leur travail de création des compétences acquises en conservation-restauration, par exemple « *la patience* », « *l'habileté manuelle* », « *le sens des couleurs et la sensibilité artistique* ». Il en va de même pour les diplômés qui embrassent une carrière dans un autre secteur culturel comme le graphisme ou le commissariat d'exposition.

Pour les neuf diplômées qui sont devenues professeures des écoles, il s'agit d'une réorientation vers une activité offrant l'assurance d'une stabilité financière et géographique, et des horaires de travail fixes. Les personnes qui ont passé le concours de la fonction publique, ou intégré une école privée locale, avaient presque toutes préalablement une entreprise en conservation-restauration, et sans doute connu les aléas de l'exercice indépendant. Les autres réorientations observées dans le secteur éducatif – principalement vers l'enseignement des arts plastiques en collège ou lycée, ou l'animation d'ateliers de poterie, gravure, aquarelle ou peinture pour adultes ou enfants – sont motivées par les mêmes raisons mais sont moins radicales dans la mesure où les personnes restent connectées au domaine artistique. Certains diplômés exercent d'ailleurs en parallèle, pour un temps au moins, les activités d'enseignement, de conservation-restauration et même parfois de création. Une diplômée a fait évoluer son entreprise individuelle, d'atelier de conservation-restauration en lieu d'enseignement et d'animation, en changeant simplement de code d'activité.

Tableau 4. Les diplômés en conservation-restauration de niveau I (1975-2018) en activité en dehors du champ de la conservation-restauration, au 1^{er} janvier 2020

Secteur d'activité	Effectifs	%
<i>Création</i> : peintre, céramiste d'art, graveur, illustrateur naturaliste, photographe plasticienne, auteur, joaillière, décorateur...	41	27,2
<i>Autre activité culturelle</i> : éditrice, traductrice, infographiste, architecte, commissaire d'exposition, documentaliste...	30	19,9
<i>Éducation</i> : professeur des écoles, professeur de français, d'arts plastiques, d'iconographie, médiateur culturel, animateur d'ateliers...	31	20,5
<i>Santé et social</i> : thérapeute, puéricultrice, coach de vie, professeur de yoga, cadre en santé publique...	17	11,3
<i>Emploi de cadre hors secteur culturel</i> : gestionnaire ressource humaine, ingénieur en chimie et environnement, comptable...	14	9,3

<i>Autre activité</i> : hébergement, jardinage, viticulture, vente, restauration, confiserie, agent d'accueil, secrétaire juridique...	18	11,9
Ensemble	151	100,0

Les réorientations vers les métiers du soin sont le fruit de projets de reconversion professionnelle radicaux qui semblent faire souvent suite à la rencontre de difficultés dans le monde de la conservation-restauration. Ces difficultés n'étaient pas nécessairement financières mais s'accompagnaient souvent de frustrations et d'un besoin de retrouver du sens au travail – besoin comblé par la dimension altruiste des activités des secteurs sanitaire, social et médico-social. Il en va ainsi d'une restauratrice qui dit avoir cessé d'exercer son métier après vingt-cinq ans « *pour des raisons de santé* » et qui est devenue formatrice pour les déficients visuels, ou d'une diplômée qui devient coach pour les personnes rencontrant des situations de souffrance au travail après s'être elle-même « *affronté* » à ce qu'elle appelle « *l'administration culturelle* » lorsqu'elle travaillait dans le monde de la conservation-restauration. Ces diplômés ont en commun d'avoir repris des études, obtenu de nouveaux diplômes ou au moins suivi des formations pour pouvoir embrasser leur nouvelle carrière. Cet aspect est aussi commun aux personnes occupant aujourd'hui un emploi de cadre dans un autre secteur, sauf qu'elles n'ont pas toujours exercé la conservation-restauration. Une diplômée a par exemple intégré une école d'ingénieur à sa sortie de l'INP, une autre s'est inscrite en Master en marketing peu après avoir obtenu son diplôme de Paris 1.

Les diplômés qui ont choisi de travailler dans d'autres secteurs d'activité que la culture ou le soin dans des emplois à niveau de qualification inférieur à celui atteint en conservation-restauration (par exemple : agent d'accueil, secrétaire juridique, pâtissière, jardinier), enfin, ont plus rarement repris des études. Pour certains, ce sont des emplois contractés du temps de leur formation en conservation-restauration ou en début de carrière, dans une logique de soutien à l'activité, et qui sont devenus leur métier. Pour d'autres, ce sont des activités choisies après une période de chômage ou de faible activité, dans une perspective de reconversion. Un cas illustre bien ce parcours : une diplômée qui a préparé un CAP en pâtisserie et qui est présentée, dans un article qui lui a été consacré il y a quelques années dans le journal hebdomadaire de sa ville, comme « *surqualifiée reconvertie* ». Quand elle a changé de voie pour suivre une passion qui remonte à l'enfance, elle avait 45 ans et peinait à se reconstituer une clientèle en conservation-restauration après avoir déménagé en région. Elle a depuis créé son entreprise de fabrication de chocolat et de produits de confiserie qu'elle diffuse dans les points de vente biologiques de son département.

Toutes ces trajectoires de sorties du champ de la conservation-restauration sont donc le fruit d'opportunités et de motivations multiples, et de circonstances propres à chaque diplômé, et peuvent prendre des formes variées. En particulier, le projet de reconversion ne signe pas forcément l'arrêt de l'exercice indépendant. Dans beaucoup de cas identifiés, néanmoins, la sortie intervient quasiment systématiquement après une période d'activité dans le domaine de la conservation-restauration vécue comme difficile, pour différentes raisons, et définie comme non soutenable dans la durée par les intéressées.

Les diplômés en activité en conservation-restauration : 12 % à l'étranger

Caractérisons à présent l'activité des 1 320 diplômés identifiés comme étant en activité dans le champ de la conservation-restauration au 1^{er} janvier 2020. En première approche, les données collectées permettent de décrire la population sous deux dimensions principales qu'il est intéressant de croiser : le lieu de travail (France vs. pays étranger) et la situation d'emploi (exercice indépendant vs. exercice salarié). En ce qui concerne le premier aspect, l'enquête révèle que 12 % des diplômés (164 personnes) qui travaillent aujourd'hui en conservation-restauration exercent à l'étranger, principalement en Europe (notamment en Belgique, au Royaume-Uni, en Suisse et en Italie) et en Amérique du nord (États-Unis et Canada). Mais les diplômés sont présents dans toutes les régions du monde comme le montre le Tableau 5. En France, un peu plus de la moitié des diplômés exercent en Île-de-France, nous y reviendrons.

Tableau 5. Les diplômés en conservation-restauration de niveau I (1975-2018) en activité dans le champ de la conservation-restauration, au 1^{er} janvier 2020

Lieu d'exercice	Effectifs	%
<i>Hors de France</i>	164	12,4
Autre pays d'Europe (principalement Belgique, Royaume-Uni, Suisse et Italie)	89	6,7
Amériques (principalement États-Unis et Canada)	50	3,8
Asie et Océanie	17	1,3
Afrique et Moyen-Orient	8	0,6
<i>France</i>	1 156	87,6
Paris	414	31,4
Île-de-France hors Paris	184	13,9
Autre région en France	558	42,3
Ensemble	1 320	100,0

L'exercice indépendant prédominant à 70 %, sauf à l'étranger

Dans cette étude, une personne est identifiée comme salariée lorsqu'elle occupe un poste dans un établissement (atelier privé, musée, bureau d'études, centre de recherche, université...) qui lui procure ses moyens d'exercer.¹¹ En conséquence, les personnes qui sont membres d'une société de portage ou d'une société coopérative sont ici comptabilisées comme des indépendantes dans la mesure où elles doivent elles-mêmes générer les commandes et contrats sur lesquels elles travaillent ou les opportunités de collaborations. En ce qui concerne leur identité professionnelle, les présentations de soi collectées sur les réseaux sociaux ou les sites personnels suggèrent d'ailleurs qu'elles se considèrent elles-mêmes généralement comme des indépendantes : elles sont ainsi nombreuses à utiliser les vocables « travailleur indépendant », « freelance » ou « à mon compte ». Nous avons identifié 46 personnes dans cette situation, dont trois sont aussi par ailleurs salariées au sens où nous l'avons défini plus haut et ont donc été

¹¹ Nous reviendrons sur la variété des établissements représentés dans la prochaine section.

comptabilisées comme salariées. Enfin, 43 personnes salariées ont aussi une entreprise active. Il s'agit soit de personnes occupant un poste à mi-temps, notamment dans les établissements de formation, soit de personnes qui viennent d'obtenir leur poste de salarié et n'ont pas encore clôturé leur entreprise. Nous reviendrons sur ces situations d'emploi dans la dernière partie de cet article. Pour l'heure, il s'agit d'analyser la répartition entre indépendants et salariés dans l'ensemble de la population, puis selon le lieu d'exercice et la spécialité.

Le premier résultat est que l'exercice indépendant est prédominant par rapport à celui de salarié, ce qui confirme une représentation en vigueur dans la profession. Comme l'indique le Tableau 6, 70 % des diplômés sont en exercice indépendant et 30 % en exercice salarié. Ce rapport s'accroît encore en France où 76 % des diplômés exercent en tant qu'indépendants et 24 % en tant que salariés. Au contraire, à l'étranger, le rapport s'inverse : 72 % des diplômés sont salariés et 28 % seulement exercent comme indépendants. Pour le dire autrement, les diplômés installés à l'étranger sont surreprésentés chez les salariés : ils comptent pour 30 % des salariés alors qu'ils ne représentent que 12 % de l'ensemble de la population exerçant la conservation-restauration.

Tableau 6. Les diplômés en conservation-restauration de niveau I (1975-2018) en activité dans le champ de la conservation-restauration

Situation d'emploi	Effectifs	%	Effectifs en France	%	% Hors France
Exercice salarié	400	30,3	282	24,4	29,5
Autre activité	920	69,7	874	75,6	5,0
Ensemble	1 320	100,0	1 156	100,0	12,4

Seule une étude approfondie des trajectoires de mobilité et des motivations exprimées par les diplômés qui se sont installés à l'étranger ou en ont le projet permettrait de comprendre ce que recouvre ces résultats. À la vue des récits recueillis au gré de la collecte de données, il nous est néanmoins possible de formuler des hypothèses. Pour certains diplômés, travailler à l'étranger correspond à un projet d'ordre personnel, soit qu'ils aient suivi leur conjoint ayant obtenu un poste à l'étranger, soit qu'ils aient rencontré leur conjoint sur place lors d'un stage ou d'un premier emploi et qu'ils aient décidé de rester dans le pays, soit qu'ils étaient eux-mêmes d'une nationalité autre que française et qu'ils soient reparties dans leur pays une fois leur diplôme en poche, soit encore qu'ils aient nourri le projet de vivre à l'étranger de longue date quelles que soient les opportunités d'emploi en France. Pour d'autres, le projet de mobilité est au contraire lié à la structure d'opportunité des emplois en France et à ce qui est perçu comme étant une pénurie de poste « en institution », c'est-à-dire dans des musées ou des centres dédiées à la recherche en conservation-restauration. Travailler à l'étranger représente alors une opportunité d'exercer comme salarié. Sans la valider, les résultats énoncés plus haut viennent à l'appui de cette hypothèse dans la mesure où les personnes installées à l'étranger occupent majoritairement des postes de salariés.

Des opportunités d'emploi qui varient selon les spécialités

Une dernière série d'observations générales peut être réalisée en croisant les situations d'emploi et les spécialités des diplômés actifs en conservation-restauration aujourd'hui. Le Graphique 7 met clairement en évidence la variété des structures d'opportunités d'emploi offertes selon les spécialités. À gauche, figurent les spécialités dans lesquelles ont été formés les diplômés qui aujourd'hui exercent très majoritairement en tant qu'indépendants. Ainsi, la peinture et la sculpture sont des spécialités dans lesquelles les indépendants sont surreprésentés (respectivement 82 % et 77 % des diplômés exercent comme indépendants, contre 70 % dans l'ensemble). À droite apparaissent les spécialités offrant davantage d'opportunités de travail salarié que la moyenne : les arts graphiques et livre, la photographie et les objets archéologiques sont les spécialités dans lesquelles les salariés sont surreprésentés (respectivement 39 %, 45 % et 62 % des diplômés sont salariés contre 30 % dans l'ensemble). Dans le cas de ces trois spécialités à forte proportion de salariés, et notamment dans celui de la photographie, une bonne part de cette surreprésentation est liée à l'occupation, par les diplômés, de postes de salariés à l'étranger, qui apparaît ici en texture pointillée comme étant plus importante que la moyenne.

Graphique 7. Les diplômés actifs dans le champ de la conservation-restauration : situations d'emploi par spécialité

En définitive, la répartition entre exercice indépendant et salarié telle qu'elle apparaît dans la population d'ensemble, et qui donne l'exercice indépendant comme très majoritaire, masque des différences importantes entre spécialités. Comme les spécialités sont aussi différemment peuplées, il est tentant d'imputer un lien entre les opportunités d'emploi disponibles et les effectifs de diplômés. Ainsi, les deux spécialités affichant les plus grandes proportions d'indépendants sont aussi les spécialités les plus peuplées (les spécialités peinture et sculpture représentent 33 % et 19 % de la population des diplômés actifs en conservation-restauration), ce qui va dans le sens de l'hypothèse selon laquelle les opportunités d'emploi salarié sont d'autant plus réduites que les effectifs sont importants. Mais les deux autres spécialités parmi les plus peuplées (arts graphiques et archéologie, représentant 14 % et 12 % de la population active en conservation-restauration) présentent des proportions de salariés bien supérieures à la moyenne. En archéologie en particulier, l'exercice salarié est même prépondérant. Il n'y a donc pas de relation linéaire entre l'importance des effectifs de diplômés et leur répartition entre indépendants et salariés. Il semblerait, plutôt, que les spécialités se soient développées au fil du temps de telle sorte qu'elles offrent aujourd'hui en France des structures d'emploi différentes, certaines étant plus propices au travail salarié et d'autre quasi-exclusivement organisée sur le modèle de l'indépendance.

Conclusion – Le nombre total de diplômés en activité dans le champ de la conservation-restauration au 1^{er} janvier 2020 est donc de 1 320 personnes. Les principaux enseignements sur cette population sont les suivants : 12 % des diplômés exercent la conservation-restauration à l'étranger, principalement en Europe et en Amérique du nord ; en France, on observe une

concentration des diplômés en Île-de-France et particulièrement à Paris ; 30 % des diplômés occupent des postes salariés et 70 % exercent comme indépendants. Ce ratio est encore plus accentué en France où 76 % des diplômés sont indépendants, mais il s'inverse à l'étranger où la majorité des diplômés sont salariés. Certaines spécialités offrent davantage d'opportunités de travail salarié (objets archéologiques, photographie, arts graphiques et livres) quand d'autres sont quasi-exclusivement organisées sur le modèle de l'indépendance (peinture, sculpture). Nous allons maintenant examiner plus précisément la variété des postes occupés par les diplômés exerçant la conservation-restauration en tant que salariés.

Les salariés et les entreprises au microscope

Les diplômés salariés : la variété des établissements

L'enquête qualitative approfondie l'a bien montré : obtenir un poste de salarié est très souvent considéré comme le « graal » par les diplômés.¹² Or, le salariat recouvre des situations très variées. Le Tableau 7 présente la répartition des 400 diplômés travaillant dans le champ de la conservation-restauration en tant que salariés au 1^{er} janvier 2020 par type d'établissement. Nous avons créé une typologie permettant d'appréhender la diversité des expériences de travail des diplômés indépendamment des spécificités nationales. Cela nous a conduit, en particulier, à ne pas distinguer les établissements selon leur statut, en plaçant d'un côté les établissements « publics » (administrés et financés par les pouvoirs publics) et, de l'autre, les établissements « privés », ni selon leur taille, en distinguant les « grandes » et les « petites » structures.

Tableau 7. Les diplômés en conservation-restauration de niveau I (1975-2018) en exercice salarié dans le champ de la conservation-restauration

Type d'établissement	Effectifs	%	Effectifs		%	
			en France		Hors France	
Musée	152	38,0	96	34,0	36,8	
Service d'archives et bibliothèque	35	8,8	26	9,2	25,7	
Atelier ou laboratoire de collectivité territoriale	46	11,5	45	16,0	2,2	
Centre national de conservation-restauration et de recherche	38	9,5	13	4,6	65,8	
Atelier ou bureau d'études privé	66	16,5	56	19,8	15,2	
Formation en conservation-restauration	32	8,0	27	9,6	15,6	
Autre départements universitaires	20	5,0	11	3,9	45,0	
Autre établissement (ministère, galerie d'art, entreprise de transport, association)	11	2,8	7	2,5	36,4	
Ensemble	400	100,0	282	100,0	29,5	

¹² Nous faisons ici référence à l'étude mentionnée plus haut en note 3 (Léonie Hénaut et al., 2020).

Les diplômés en poste dans les trois premières catégories d'établissements – musées, services d'archives et bibliothèques, atelier ou laboratoires de collectivités territoriales – ont en commun de réaliser des opérations de conservation-restauration pour une ou plusieurs institutions qui conservent des collections et qui le plus souvent accueillent des visiteurs venus voir ou consulter ces collections dans les salles d'expositions et de lecture prévues à cet effet. La taille des équipes dans ces établissements varie énormément, de quelques personnes à plusieurs milliers de personnes pour les plus grands musées et bibliothèques.

En France, il est peu fréquent que des diplômés soient embauchés dans un musée car le modèle dominant est celui du recours à des prestataires extérieurs pour réaliser les opérations de conservation-restauration sur les collections. Mais certains musées nationaux et quelques musées de collectivité ont développé des ateliers en interne, comme par exemple le Musée national d'Art moderne, le Musée national de la Marine, le Musée de la musique – Philharmonie de Paris, le Musée des impressionnistes de Giverny, le Musée des tissus de Lyon ou le musée municipal de Caen. Les diplômés en poste dans le domaine des archives et des bibliothèques travaillent principalement dans les ateliers de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales, et plus rarement dans des services municipaux et départementaux dotés d'un atelier de reliure et de restauration, ou dans des bibliothèques universitaires. Les ateliers et laboratoires qui dépendent de collectivités territoriales servent plusieurs institutions du territoire, mais sont souvent spécialisés dans un type d'objets. Par exemple, plusieurs diplômés travaillent dans l'Atelier de restauration et de conservation des photographies de la Ville de Paris (ARCP) et dans le Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan dit « Archéologie Alsace ».

Les diplômés ayant trouvé un poste en institution en France ont soit passé les concours de la fonction publique pour devenir « technicien d'art », « attaché de conservation du patrimoine » ou « chef de travaux d'art », soit été embauchés en contrat à durée indéterminée ou déterminée.¹³ Les intitulés de poste qui apparaissent sur les réseaux sociaux (pages personnelles sur LinkedIn notamment) ou sur les sites des établissements révèlent la variété des faisceaux de tâches et des niveaux de responsabilité des diplômés : « restaurateur », « chargé de la conservation préventive », « chef du service de la restauration et de la conservation préventive », « ingénieur », mais aussi « régisseur », « responsable régie » ou encore « assistant du régisseur ». Par contraste, la frontière entre les activités de conservation-restauration et de régie des œuvres est plus stricte dans les pays anglo-saxons. Les intitulés de poste y sont aussi plus homogènes et comportent presque systématiquement le terme « *conservator* » assorti de la spécialité et du niveau d'avancement de la personne dans la carrière (par exemple « *assistant book conservator* », « *senior paintings conservator* »). Cette différence témoigne principalement du fait que la professionnalisation de la conservation-restauration s'est accompagnée, à partir des années 1970, de la création massive de postes en institution, sur le modèle des postes de conservateurs (*curators*), alors qu'en France le modèle de la prestation est resté dominant.¹⁴

¹³ La collecte des intitulés de poste reposant sur des sources non parfaitement homogènes et sur une collecte non systématique, nous ne pouvons pas produire de statistiques sur les statuts d'emploi salarié ni sur les descriptifs des emplois occupés.

¹⁴ À ce propos, voir Léonie Hénaut, « La construction des groupes professionnels : les restaurateurs d'œuvres d'art en France et aux États-Unis », *Formation Emploi : Revue française de sciences sociales*, 2010, n° 110, pp. 49-62.

Dans les centres nationaux de conservation-restauration et de recherche, les expériences de travail des diplômés se distinguent par le fait qu'en plus de réaliser des opérations de conservation-restauration, ils sont appelés à conduire des recherches ou à participer à des projets de recherche, souvent en collaboration avec d'autres scientifiques (historiens d'art, archéologues, chimistes, biologistes, *etc.*) Il en va ainsi, par exemple, des grands centres couvrant tous les domaines de spécialité comme le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), et l'Institut canadien de conservation (ICC), qui comptent chacun plusieurs diplômés parmi leurs salariés. D'autres sont plus spécialisés comme le Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH), l'Institut national de recherche en archéologie préventive (INRAP), ou encore l'Institut d'archéologie de Prague.

Les diplômés qui travaillent dans les ateliers et les bureaux d'étude et de conservation-restauration privés, notamment en archéologie, participent aussi souvent à des activités de recherche, c'est-à-dire qui visent la production et la diffusion de savoirs nouveaux sur une technique de conservation-restauration, un matériau ou un processus d'altération. Dans les autres domaines de spécialités comme la peinture, la sculpture, les arts graphiques ou les arts textiles, il est très rare que les petites et très petites entreprises privées – le plus souvent appelés « atelier X » du nom du dirigeant – mettent l'accent sur les activités de recherche. L'expérience de travail des diplômés y est tout entière tournée vers la réalisation d'opérations de conservation-restauration, tandis que le dirigeant de la structure obtient des commandes et organise le travail des salariés. À l'image de l'ensemble des diplômés en exercice salarié, les trajectoires de ceux qui travaillent dans un atelier privé sont variées : soit ils trouvent un poste dès l'obtention du diplôme, parfois dans la continuité de leur stage de fin d'étude qui leur offre une opportunité d'emploi, soit ils s'installent comme indépendants puis cherchent après quelques années un poste de salarié pour avoir des revenus et des horaires de travail plus stables et être libérés des activités administratives et commerciales qui incombent aux chefs d'entreprise.

Les diplômés en poste dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (universités, laboratoires du CNRS, instituts ou des écoles des beaux-arts) ont été ici distingués en deux groupes selon qu'ils enseignent dans un programme de formation à la conservation-restauration, ou non. Dans un cas comme dans l'autre, ils occupent des postes aux intitulés variés correspondant aux nomenclatures d'emploi de la fonction publique ou des établissements : « maître de conférence », « assistant professeur d'enseignement artistique », « chercheur », « chargé de recherche », « enseignant-chercheur », « ingénieur d'étude », « conseiller scientifique », « ingénieur de recherche » ou encore « *senior research scientist* ». En France, 27 diplômés ont été identifiés comme étant membres de l'équipe pédagogique d'un programme de formation en conservation-restauration au 1^{er} janvier 2020.¹⁵ Employés à plein-temps ou à mi-temps, ces diplômés continuent souvent d'exercer leur activité en tant que travailleurs indépendants ou cumulent cet emploi avec un autre emploi salarié en institution. Très peu de diplômés français travaillent dans des programmes de formation à l'étranger. En revanche, le recrutement est plus important dans les universités étrangères en dehors des programmes de formation (par exemple au Portugal, au Royaume-Uni, aux États-Unis), comme

¹⁵ Cela exclut les personnes effectuant des vacances ou des charges d'enseignement pour ces mêmes programmes, ou celles qui ont été enseignantes mais ne le sont plus.

d'ailleurs dans les centres nationaux de conservation-restauration et de recherche cités plus hauts (notamment au Canada).

La catégorie « autres », enfin, réunit les 11 diplômés qui travaillent dans des établissements qui ne relèvent d'aucune des catégories évoquées jusqu'à présent : une galerie d'art, une entreprise de transport d'œuvres d'art, le ministère de la Culture (en France, Grèce et à Madagascar), une direction régionale des affaires culturelles (DRAC), ou encore une association de projets de développement culturel. S'ils ont cessé de réaliser des opérations de conservation-restauration, à l'exception de la personne travaillant dans la galerie, ces diplômés ont été recrutés du fait de leur expérience et de leur expertise en la matière et font donc partie à ce titre des personnes exerçant dans le champ de la conservation-restauration. Comme les diplômés occupant des postes de régisseur ou incluant des activités de régie dans les musées, ils ont souvent fait évoluer leurs compétences pour répondre aux besoins de leur organisation.

Après ce tour d'horizon de l'emploi salarié, il convient de souligner à nouveau la variété des établissements et postes occupés par les diplômés en France et à l'étranger. La mission, le statut et la taille des établissements, de même que leur rayonnement (national, régional, local, international), déterminent grandement l'expérience de travail des salariés. Un clivage qui peut apparaître structurant, en revanche, est celui qui oppose deux segments professionnels : d'un côté, le « segment consultant », majoritaire, réunit les diplômés dont l'activité consiste en la résolution de problèmes pratiques posés par des tiers – commanditaires publics, particuliers, collègues au sein d'une même institution ; de l'autre, le « segment savant », minoritaire, réunit les diplômés qui travaillent à la construction et à la consolidation d'un corpus de savoirs qui peut être éventuellement utilisé par les professionnels du segment consultant.¹⁶ Quant au segment politico-administratif de la profession, réduit à la demi-douzaine de diplômés occupant des postes au ministère ou en DRAC, il est quasi-inexistant. Les diplômés en exercice indépendant, sur lesquels nous allons nous pencher dans la dernière partie de cet article, font partie du segment consultant au même titre que ceux qui travaillent dans les institutions de conservation et les structures réalisant des opérations de conservation-restauration.

Des créations d'entreprise de plus en plus nombreuses, et rapides au sortir de la formation

Dans cet article, l'étude des diplômés en exercice indépendant est principalement fondée sur les bases de données disponibles sur les entreprises créées en France. Elle se limite donc aux diplômés ayant créé une entreprise en France. Un premier résultat est que le nombre total d'entreprises créées par les diplômés en conservation-restauration de niveau I s'élève à 1 072. Cela signifie que 62 % des diplômés ont créé une entreprise à un moment ou à un autre de leur parcours professionnel. L'étude montre aussi que les créations d'entreprise (1) sont de plus en plus nombreuses, c'est-à-dire plus fréquentes chez les jeunes générations de diplômés que chez leurs aînés, et (2) interviennent de plus en plus souvent immédiatement au sortir de la formation. Le Graphique 8 met en évidence ces deux phénomènes. D'une part, les diplômés sont de plus

¹⁶ Si la notion de segments professionnels est d'abord apparue dans les travaux d'Anselm Strauss et Rue Bucher sur la profession médicale, c'est Elliot Freidson qui introduit la distinction entre segment consultant et segment savant. Voir Elliot Freidson, *La profession médicale*, Paris, Payot, 1984, p. 31.

en plus nombreux à créer une entreprise : la part des diplômés ayant créé une entreprise en conservation-restauration passe de 51 % dans la génération 1 (personnes diplômés entre 1975 et 1990) à 67 % dans la génération 3 (2002-2010). La génération 4 (2011-2018) enregistre aujourd'hui 68 % de création d'entreprise, une part qui va sans doute croître dans les années à venir car il est fort probable que certains diplômés sortis récemment, après 2015, n'ont pas encore créé d'entreprise mais vont le faire cette année ou l'année prochaine. C'est pourquoi nous avons fait apparaître en hachuré le bâton correspondant à la dernière génération dans le diagramme.

Graphique 8. Les créations d'entreprise chez les diplômés en conservation-restauration de niveau I (1975-2018), par génération

D'autre part, les diplômés sont de plus en plus nombreux à créer leur entreprise immédiatement après l'obtention du diplôme. Nous avons calculé, pour chaque génération, la part des diplômés ayant créé leur entreprise l'année de l'obtention de leur diplôme ou l'année suivante. Cet indicateur est cette fois valable pour les quatre générations dans la mesure où les diplômés sortis en 2018 ont eu le temps de créer leur entreprise l'année qui suit, en 2019. Comme le montre le Graphique 8, la part des diplômés créant leur entreprise immédiatement à la sortie de la formation est de 32 % dans l'ensemble de la population. Or, cette part a plus que doublé : elle est passé de 19 % pour la génération 1 à 32 % pour la génération 3, et 48 % pour la génération 4. Parmi les diplômés sortis de formation en 2015-2018 (soit 179 personnes), 51 % ont créé une entreprise l'année de l'obtention du diplôme ou l'année suivante. Ce second phénomène témoigne d'un changement radical dans l'expérience et le parcours professionnel des diplômés. Aujourd'hui, leur insertion professionnelle s'opère le plus souvent par la création d'une entreprise directement au sortir de la formation alors qu'auparavant les diplômés travaillaient au moins quelques années en entreprise avant de devenir eux-mêmes dirigeants.

Les fermetures d'entreprises : une dynamique minoritaire mais qui s'intensifie

Le Tableau 8 montre que la majorité des entreprises créées par les diplômés sont encore actives aujourd'hui. Les fermetures d'entreprises sont très minoritaires : sur les 1 072 entreprises créées par des diplômés, 186 sont fermées au 1^{er} janvier 2020, soit 17 %. En mobilisant les autres données recueillies sur les diplômés, il a été possible d'aller plus loin dans la caractérisation des situations des diplômés ayant fermé leur entreprise : un bon nombre de diplômés ont évolué vers le salariat, ce qui confirme l'attraction de ce type d'emploi par rapport à l'exercice indépendant, ou ont quitté le champ de la conservation-restauration et travaillent aujourd'hui dans un autre secteur d'activité comme évoqué dans la partie précédente ; d'autres encore ont opté pour le portage salarial ou sont partis s'installer à l'étranger ; les autres fermetures d'entreprises sont, enfin, synonyme d'une cessation d'activité pour cause de départ à la retraite ou de décès.

Tableau 8. Les entreprises créées en France par les diplômés en conservation-restauration de niveau I (1975-2018), situation au 1^{er} janvier 2020

Situation	Effectifs	%
<i>Entreprises actives</i>	886	82,5
Exerce CR seulement comme indépendant	825	76,8
Exerce CR aussi comme salarié	41	3,8
Évolution vers une autre activité que CR	20	1,9
<i>Entreprises fermées</i>	186	17,3
Évolution vers portage	15	1,4
Évolution vers salariat	49	4,6
Installation à l'étranger	6	0,6
Évolution vers une autre activité que CR	38	3,5
Retraite	26	2,4
Décès	5	0,5
N.R.	47	4,4
Ensemble	1 072	100,0

En l'absence de données sur les chiffres d'affaire des entreprises et les revenus individuels nets tirés de leur activité, il n'est pas possible de dire que les diplômés qui ont fermé leur entreprise l'ont fait pour des raisons économiques. Cette observation vaut également pour les entreprises encore actives aujourd'hui, qui sont peut-être moins profitables encore que ne l'étaient les entreprises qui ont été fermées. Il est possible d'observer, cependant, que la majorité des fermetures d'entreprise est intervenue ces dernières années : sur les 155 fermetures qui ne sont *a priori* pas à mettre au compte d'un décès ou d'un départ à la retraite, 83 (soit 54 %) ont eu lieu dans les cinq dernières années, entre 2015 et 2019.

Cette dynamique récente de fermetures d'entreprise est à rapprocher d'une autre dynamique : le développement, ou la poursuite, de l'exercice indépendant sans création d'entreprise. Dans la population des 1 320 diplômés en activité dans le champ de la conservation-restauration, nous avons identifié 46 personnes actuellement membres d'une société de portage (notamment « Art-Partenaire ») ou d'une société coopérative (par exemple « La maison de l'initiative » à Toulouse, ou « Port Parallèle » en Île-de-France). Parmi ces diplômés, 15 dirigeaient auparavant une entreprise, ce qui suggère qu'ils ont préféré cette modalité d'exercice. Mais nous avons aussi identifié des trajectoires inverses : des cas de personnes qui sont aujourd'hui salariées dans une institution de conservation ou qui ont créé leur entreprise individuelle ou leur société après avoir été membres d'une société de portage pendant quelques années. Nous ne pouvons pas aller plus loin dans l'analyse dans le cadre de cette étude mais ce sont des situations qui gagneraient à être plus précisément interrogées et suivies dans la durée. Il s'agit en effet de savoir s'il s'agit d'une modalité d'exercice indépendant alternative à la création d'entreprise que les diplômés choisissent durablement, ou plutôt de façon temporaire en attendant de pouvoir créer une entreprise ou obtenir un poste de salarié en établissement.

Si l'on se tourne maintenant vers les 886 diplômés dont l'entreprise est encore active au 1^{er} janvier 2020 d'après le Tableau 8, on observe qu'un petit nombre a fait évoluer son activité vers un autre secteur que la conservation-restauration (le plus souvent la création ou l'enseignement) ; d'autres exercent aussi comme salariés et font donc partie des diplômés en exercice salarié étudié précédemment. Nous allons maintenant nous pencher davantage sur les 825 diplômés qui exercent la conservation-restauration en tant qu'indépendants uniquement et qui sont aujourd'hui dirigeants d'une entreprise active, ci-après appelés par commodité « les diplômés dirigeants ».

Les diplômés dirigeants : une large majorité d'entreprises individuelles

Le groupe des diplômés dirigeants a des caractéristiques très similaires à la population des diplômés : ce sont des femmes à 83 %, la moitié d'entre elles est sortie de formation avant 2004 (année médiane d'obtention du diplôme), et 55 % exercent en Île-de-France (33 % à Paris). Avant d'analyser plus avant la répartition géographique des entreprises, nous allons étudier leur forme juridique et leur taille en nombre de salariés. Les données collectées confirment des éléments déjà connus : les entreprises des diplômés dirigeants sont majoritairement des entreprises individuelles, et elles comportent rarement des salariés.

Plus précisément, comme le montre le Tableau 9, les entreprises des diplômés dirigeants sont des entreprises individuelles à 85 % et des sociétés à 15 %. D'après les données dont nous disposons aujourd'hui, les trois formes d'entreprises individuelles les plus fréquentes sont Artisan (18 %), Profession libérale (35 %) et (Autre) personne physique (26 %). Mais cette distribution varie beaucoup d'une spécialité à l'autre. Ainsi, les entreprises des diplômés dirigeants formés à la conservation-restauration de mobilier sont des sociétés à 55 %, et des entreprises individuelles « artisan » à 35 %. Au contraire, 10 % seulement des diplômés dirigeants formés dans la spécialité « arts graphiques et livres » ont une société, 5 % une entreprise individuelle « artisan » et 45 % une entreprise individuelle « profession libérale ». La distribution varie aussi d'une génération à l'autre : la forme « artisan », en particulier, est peu présente chez les diplômés de la générations 2 et 3 (moins de 15 %) alors qu'elle l'est davantage chez les diplômés des générations 1 et 4 (plus de 20 %). Nous avons également pu identifier plusieurs cas de personnes qui ont très récemment fait évoluer la forme de leur entreprise, d'entreprises individuelles en sociétés unipersonnelles. Si les données recueillies ne permettent pas de savoir comment, ni pour quelles raisons, les diplômés adoptent telle ou telle forme juridique, les variations entre spécialités et générations suggèrent que le choix de la forme juridique n'est pas seulement déterminé par les avantages économiques ou fiscaux qui y sont associés, en fonction de l'activité de l'entreprise. Il comporte également une dimension culturelle dans la mesure où les différentes formes juridiques font plus largement écho à des normes et identités professionnelles distinctes et parfois opposées, par exemple entre le monde des professions libérales et celui des professions artisanales.

Tableau 9. Les entreprises créées en France par les diplômés en conservation-restauration de niveau I (1975-2018) et actives au 1^{er} janvier 2020

Forme juridique	Effectifs	%
-----------------	-----------	---

<i>Entreprises individuelles</i>		699	84,7
	Artisan	151	18,3
	Commerçant	14	1,7
	Profession libérale	286	34,7
	Entreprise individuelle	35	4,2
	(Autre) personne physique	213	25,8
<i>Sociétés</i>		126	15,3
	Société unipersonnelle	58	7,0
	Société pluripersonnelle	68	8,2
Ensemble		825	100,0

En ce qui concerne la taille des entreprises, nous avons identifié 49 entreprises ayant des salariés (soit 6 %) : 35 entreprises avec 1 à 2 salariés, 10 avec 3 à 5 salariés, 4 avec 6 à 19 salariés. Cela signifie que la grande majorité des diplômés dirigeants (94 %) n'ont pas de salarié. Pour autant, comme l'a montré l'enquête qualitative réalisée par ailleurs par le CSO, les diplômés dirigeants sont loin d'exercer leur activité de façon solitaire ou isolée. En plus de ceux qui ont choisi de créer une société pluripersonnelle avec un ou une collègue, plusieurs d'entre eux ont créé avec d'autres une société civile de moyens ou une association en plus de leur entreprise individuelle, ou partagent leur espace de travail de façon plus ou moins informelle. Pour tenter d'objectiver ce phénomène, nous avons comptabilisé le nombre de diplômés dirigeants dont l'entreprise est référencée à la même adresse : 121 personnes sont dans ce cas, soit 15 % des diplômés dirigeants. Que ce soit sur leur page *LinkedIn* ou sur leur site internet, ils font références aux différents collectifs dont ils sont membres, y compris les groupements formés à l'occasion d'un chantier ou d'une commande d'envergure. Indépendamment de la forme de leur entreprise, les diplômés dirigeants répondent en effet ensemble à des appels d'offres sous la forme de « groupements » et se font travailler les uns et les autres : ils sont interdépendants, un phénomène accentué par la proximité géographique.

La géographie des entreprises et des spécialités

La Carte 1 donne à voir la géographie des entreprises des diplômés dirigeants, à l'exception de l'une d'entre elles, située à Saint-Paul sur l'île de La Réunion.¹⁷ En dehors de l'Île-de-France, qui réunit 55 % des diplômés dirigeants (426 personnes), les lieux de concentration notables sont la région de Tours, le département Rhône-Alpes et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). En ce qui concerne les spécialités, la peinture et la sculpture sont un peu plus représentées encore que dans la population complète des diplômés. Les trois quarts des diplômés dirigeants ont été formés dans trois spécialités : peinture (335 personnes, soit 41 %), sculpture (20 %) et arts graphique et livres (12 %). Comme le montre la Carte 2, les diplômés ayant été formés dans la spécialité sculpture (ici en bleu) sont surreprésentés dans la région de Tours et plus généralement dans le nord-ouest de la France, ce qui est à mettre en lien avec le

¹⁷ Nous avons utilisé le logiciel *BatchGeo* pour générer cette carte à partir des adresses et codes postaux des entreprises.

fait que les diplômés de la formation de Tours sont nombreux à s'être installés dans cette région. Symétriquement, les diplômés formés dans la spécialité peinture (ici en vert clair) sont surreprésentés dans la région PACA en vertu du fait que les diplômés issus de la formation d'Avignon ont été nombreux à être restés dans la région. Les autres spécialités sont représentées sur l'ensemble du territoire de façon relativement égale à l'exception de la spécialité photographie (ici en vert foncé), concentrée principalement à Paris et Lyon.

Carte 1. Géographie des entreprises en conservation-restauration créées par des diplômés en conservation-restauration de niveau I (1975-2018) et actifs au 1^{er} janvier 2020

Carte 2. Géographie des entreprises en conservation-restauration créées par des diplômés en conservation-restauration de niveau I (1975-2018) et actifs au 1^{er} janvier 2020, selon la spécialité des diplômés au sortir de la formation

Derrière la myriade de codes APE : des conceptions différentes de l'activité ?

La dernière série d'analyses qu'il a été possible de réaliser avec les données collectées dans le cadre de cette étude concerne les « codes d'activité principale exercée » (code APE) sous lesquels sont enregistrées les entreprises. Les 825 entreprises des diplômés dirigeants sont référencées sous 34 codes différents. Ce sont généralement les codes qu'ils ont choisi au moment de la création de leur entreprise car, même s'il est possible d'en changer en cours de carrière, cela arrive rarement. Comme le montre le Graphique 9, le code le plus fréquemment utilisé est « création artistique relevant des arts plastiques » (9003A) : 40 % de l'ensemble des diplômés dirigeants ont adopté ce code, et cette part monte à 52 % chez les plus jeunes, sortis de formation entre 2011 et 2018. On assisterait donc à une dynamique d'homogénéisation des codes d'activité en faveur du code 9003A.

Cependant, il apparaît aussi que des codes faisant référence à des domaines d'activité de plus en plus disparates coexistent. Dans le Graphique 2, l'autre phénomène marquant est en effet la percée récente des deux codes faisant explicitement référence au monde scientifique (activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses, et recherche-développement en sciences humaines et sociales) : ils caractérisent 21 % des entreprises des diplômés sortis de formation entre 2011 et 2018 (génération 4) contre 2, 5 et 6 % de celles des trois générations précédentes. Cet accroissement a eu lieu au détriment, d'une part, des deux codes faisant référence au patrimoine, qui ont été choisis massivement par les diplômés de la génération 3 (24 %) mais ont été bien moins souvent retenus par ceux de la génération 4 (13 %) ; d'autre part, des deux codes associés au monde de l'art autres que « création artistique » (autre création artistique et arts du spectacle vivant) qui ont été choisis par 5 % des diplômés de la génération 4, contre 46 % de ceux de la génération 1.

Graphique 9. Les codes d'activité des entreprises créées en France par les diplômés en conservation-restauration de niveau I (1975-2018), actives en conservation-restauration au 1er janvier 2020

Si homogénéisation il y a, elle n'interviendrait donc qu'entre les codes d'activité faisant référence au monde de l'art, tandis que les codes associés au patrimoine et surtout à la science seraient choisis par une part de plus en plus importante de la population. Ces résultats sont de nature à alimenter les discussions qui ont cours aujourd'hui entre professionnels, notamment au sein des associations professionnelles.¹⁸ Il reste néanmoins à savoir comment les diplômés choisissent leur code et sur le conseil de qui – leurs enseignants et maîtres de stage, un agent administratif, un comptable ? – et, plus encore, ce que cela représente pour eux. S'agit-il d'affirmer une certaine conception de ce qu'est la conservation-restauration et l'appartenance à une communauté de pairs – artistes, professionnels du patrimoine ou scientifiques ? Certains diplômés, d'un côté, aimeraient voir les codes qui suggèrent que la conservation-restauration est une activité scientifique davantage utilisées pour affirmer la dimension « intellectuelle » de l'activité en lien avec le niveau de diplôme atteint. D'autres, au contraire, justifient leur choix des codes « création artistique » ou « autre création artistique » par le fait que c'est la dimension « manuelle » de leur activité qui occupe la plupart de leur temps, et que c'est une dimension à laquelle il tient.

Un indice de cet attachement apparaît dans les présentations de soi que les diplômés dirigeants publient sur internet (page LinkedIn ou site personnel) : parmi ceux qui mettent une photographie d'eux, 58 % se montrent au travail, le plus souvent penchés en train de nettoyer ou retoucher une œuvre avec un pinceau ou un scalpel à la main, tandis que 42 % affichent un portrait.¹⁹ Plus étonnant, la part des photographies au travail est quasiment égale chez les diplômés ayant choisi un code d'activité relevant des mondes de l'art et de la science (respectivement 64 et 63 %). Ce chiffre est au contraire plus bas (42 %) chez ceux dont le code fait référence à la gestion du patrimoine. En ligne avec les résultats de l'étude qualitative réalisée par ailleurs par le CSO, il apparaît ici que les diplômés dirigeants ont à cœur de valoriser le caractère multidimensionnel de leur activité. Cela s'observe également dans leur propos. Une diplômée, par exemple, a écrit sur son site internet que son métier lui permet de « concilier le caractère manuel de la profession de restaurateur avec la recherche scientifique (identification et étude historique) » ; une autre place sous le nom de son atelier la phrase suivante : « un mélange d'histoire de l'art, de sciences et de savoir-faire ». Or, ces deux diplômées ont enregistré leur entreprise sous le code « création artistique ». Dans ce contexte, le choix d'un code d'activité les enfermant dans une dimension singulière ne peut qu'être insatisfaisant et nécessairement difficile.

¹⁸ Voir par exemple les échanges publiés dans la lettre d'information électronique de la FFCR à ses adhérents : *Entrée en matière*, n° 22, mars 2013, p. 8-10.

¹⁹ Les résultats présentés ici ne portent que sur les générations 3 et 4 (diplôme obtenu entre 2002 et 2018) pour lesquelles la moitié des diplômés dirigeants ont une page de présentation comportant une photographie d'eux. Dans les générations 1 et 2, seule une minorité de diplômés (24 %) a une page de présentation avec une photographie, ce qui réduit la portée de l'analyse.

Conclusion et perspectives

A l'issue de cette étude, nous disposons d'une photographie plus précise de la situation des diplômés aujourd'hui, et en particulier de ceux qui exercent dans le champ de la conservation-restauration. En premier lieu, les 400 diplômés qui ont un poste salarié exercent dans des établissements très variés de par leur taille, leur statut, et surtout leur mission : 47 % sont employés par des institutions de conservation (musées, services d'archives et bibliothèques), 38 % par des structures réalisant des opérations de conservation-restauration pour des institutions ou des particuliers (grand centre national mais aussi laboratoires régionaux, bureaux d'étude et petits ateliers privés), et 13 % par des établissements d'enseignement supérieur y compris ceux dispensant les formations à la conservation-restauration de niveau I. Rappelons ici que 30 % des diplômés salariés exercent à l'étranger. En définitive, en France, nous avons dénombré 282 diplômés salariés, parmi lesquels un peu moins de cent travaillent dans un musée. C'est donc une situation très minoritaire, la plupart des institutions ayant recours à des prestataires externes.

Pour enrichir notre connaissance de l'emploi salarié des diplômés, il conviendrait, d'une part, d'interroger les directeurs d'établissements, notamment des institutions de conservation, pour en savoir davantage sur leurs motivations à embaucher des diplômés. D'autre part, d'interroger tous les diplômés salariés sur les aspects suivants : salaire net mensuel, statut d'emploi (public ou privé, plein-temps ou temps partiel, durée du contrat), taille et structure de l'établissement, fiche de poste. Seule une analyse précise des faisceaux de tâches réalisées et des opérations accomplies, y compris lorsqu'elles relèvent d'autres métiers identifiés (par exemple : régie, médiation, recherche, comptabilité, gestion, création, enseignement), permettrait de tracer les contours réels de l'activité de conservation-restauration telle qu'elle est exercée aujourd'hui – une observation qui est d'ailleurs valable aussi pour les diplômés en exercice indépendant.

En second lieu, les données collectées sur les 1 072 entreprises créées en France par les diplômés ont permis d'avancer dans la compréhension de l'exercice indépendant en conservation-restauration et de mettre en évidence certaines tendances. Nous avons ainsi pu montrer que les diplômés sont de plus en plus nombreux à créer une entreprise, et qu'ils le font de plus en plus souvent immédiatement en sortant de formation. Parmi les diplômés sortis entre 2011 et 2018, plus des deux tiers ont créé une entreprise, et près de la moitié l'ont fait l'année de leur diplôme ou l'année suivante. Les diplômés dirigeants des 825 entreprises actives aujourd'hui sont à 85 % des femmes et exercent à 55 % en Île-de-France. Les autres lieux de concentration notables sont la région de Tours, le département Rhône-Alpes et la région PACA. Les entreprises dirigeantes sont individuelles à 85 % et nous n'avons identifié que 49 diplômés (soit 6 %) dont l'entreprise compte au moins un salarié ou une salariée.

Les résultats présentés ici sur les diplômés dirigeants sont cependant considérablement limités par l'absence de données disponibles sur les chiffres d'affaire des entreprises, et sur les revenus mensuels nets tirés de l'activité. Nous savons en effet que les chiffres d'affaire ne peuvent être utilisés pour approcher ces revenus car les diplômés ont des dépenses professionnelles très variables, et parfois très conséquentes, en charges fixes, frais de matériel et reversements à des

collègues intervenant en sous-traitance sur des projets d'envergure. Le recueil de ces données justifie à lui seul la mise en place d'un observatoire des situations des diplômés car, sans elles, il n'est pas possible de se prononcer sur la viabilité des entreprises, ni de caractériser comme « trop » ou « trop faiblement » peuplées les différentes zones géographiques ou domaines de spécialité. Il devra également s'accompagner d'une interrogation systématique des diplômés sur (1) les revenus qu'ils tirent d'autres activités, y compris salariées ou relevant d'autres champs d'activité que la conservation-restauration, (2) les revenus des conjoints ou du ménage, et (3) le point de vue des diplômés sur leurs revenus car eux seuls peuvent les caractériser comme étant « insuffisants » ou « satisfaisants ».

Des données plus détaillées et diachroniques sur les revenus et les situations d'emploi devraient permettre d'enrichir notre compréhension de la distinction entre exercice indépendant et salarié, qui ne suit pas toujours une démarcation bien nette. Selon les expériences et les trajectoires singulières des diplômés, on observe une réelle porosité entre le salariat et l'entrepreneuriat qui se succèdent ou, parfois, se chevauchent. Prenons l'exemple d'une diplômée ayant une entreprise active mais qui, sur sa page *LinkedIn*, se présente pourtant « en recherche d'emploi ». Loin d'être anecdotique, cet exemple est significatif du fait que constater l'existence d'une entreprise ne dit rien de son activité réelle et encore moins de sa soutenabilité. Une personne diplômée qui n'exerce plus la conservation-restauration peut aussi choisir de maintenir son entreprise ouverte dans l'espoir que se présentent des opportunités professionnelles dans le futur. Accéder à un poste salarié, ou devenir membre d'une société de portage, n'implique pas non plus mécaniquement la fermeture de son entreprise, ce qui laisse la voie libre à des formes d'exercice variées combinant salariat et entrepreneuriat. Enfin, il convient d'ajouter le cas des diplômés dirigeants qui travaillent tellement régulièrement, et parfois majoritairement, pour une institution de conservation qu'ils développent un attachement pour celle-ci et une connaissance des collections similaires aux salariés. Plutôt que de réifier ces statuts d'activité, il convient donc de prendre acte de la porosité des formes d'exercice telle qu'elle s'exprime au cas par cas, entre les indépendants et les salariés ainsi qu'entre les indépendants et les personnes actives en dehors du champ de la conservation-restauration.

Alors qu'il est aujourd'hui question d'adopter la dénomination commune « d'ingénieur en conservation-restauration » pour les intitulés de formations et de diplômes, il paraît enfin important d'approfondir l'analyse des dynamiques d'homogénéisation et de différenciation mises en évidence ici entre différentes conceptions du travail et différentes identités professionnelles. Selon le type d'établissement dans lequel ils exercent, nous avons ainsi vu que les diplômés salariés ont des missions variées : prendre soin d'une collection, répondre aux demandes singulières des clients, produire ou transmettre des savoirs. Du côté des diplômés dirigeants, la multiplicité des codes APE et des formes juridiques enregistrés au moment de la création des entreprises suggèreraient une certaine hétérogénéité dans leur façon d'appréhender leur activité et dans les communautés professionnelles plus larges auxquelles ils se réfèrent. Pour autant, nombre des diplômés se sont engagés dans la voie de la conservation-restauration précisément en raison du caractère hybride de cette activité, à la fois manuelle et intellectuelle, et des liens entretenus simultanément avec les domaines de l'art, de la science et du patrimoine. Ce constat conduit à questionner les orientations à donner à un observatoire qui aurait pour

vocation de suivre et décrire l'activité des diplômés en rendant justice à toute la gamme des représentations et des opérations qui définissent le monde de la conservation-restauration. Cela nécessite de mettre en jeu des instruments adéquats pour rendre compte du devenir des diplômés selon une multiplicité d'échelles et de perspectives d'analyse, et non pas selon un point de vue univoque et des classifications juridiques et économiques imposées de l'extérieur.

Encadré méthodologique : sources, variables et travail de codage

Population	Variable	Variable détail	Sources	Remarques sur le travail de codage réalisé
Ensemble (N= 1 719)	Formation	5 modalités : Paris 1, Paris 1 VAE, INP, Avignon, Tours	<p>3 sources ont été croisées et les doublons supprimés :</p> <p>(1) Liste des diplômés tenue par la FFCR</p> <p>(2) Listes fournies par les formations</p> <p>(3) Listes et répertoires tenus par les associations d'élèves et anciens élèves</p>	La personne ayant obtenu le diplôme de la formation d'Avignon par VAE a été comptabilisée comme diplômée d'Avignon. Dans les rares cas où la personne a obtenu deux des diplômes, le dernier obtenu a été utilisé pour coder la formation.
	Année diplôme	Variable continue, valeurs comprises entre 1975 et 2018		
	Spécialité à l'issue de la formation	9 modalités : peinture, sculpture, arts graphiques et livres, objets archéologiques, céramiques-verre-émail, arts textiles, photographie, mobilier, objets composites		Les spécialités des diplômés ont été homogénéisées et éventuellement regroupées pour obtenir neuf groupes de 50 occurrences et plus. Le codage des spécialités, comme tout travail de ce type, procède de choix réalisés par les chercheurs, dont la motivation est de pouvoir être en mesure d'offrir une description statistique de la population. La rigueur méthodologique se situe dans le caractère systématique et concerté de ces choix. La spécialité « objets composites » regroupe des spécialités rares (moins de 50 occurrences) et qui impliquent le traitement de problématiques similaires en lien avec le caractère composite et souvent évolutif des matériaux constitutifs des objets : art contemporain, art médiatique, collections médicales, installations, instruments de musique, matériaux organiques, naturalia, objets ethnographiques, objets techniques, restes humains, sceaux. Les diplômés de l'INP formés dans la section « arts du métal » ont été catégorisés dans les spécialités objets archéologiques, sculpture ou objets composites selon leur inclination majeure telle qu'elle pouvait apparaître dans les titres de leur mémoire de fin d'étude ou d'autres informations.
	Sexe	2 modalités : homme, femme		Le prénom des diplômés a servi de base au travail de codage. Dans les rares cas où celui-ci était mixte ou inconnu des chercheurs, une recherche complémentaire sur internet a été réalisée pour identifier les personnes et leur sexe (sites personnels et réseaux sociaux principalement, annuaires professionnels avec photographie, mais aussi articles de presse et autres publications mentionnant les personnes).
	Génération	4 modalités : génération 1 (diplôme obtenu entre 1975 et 1990), génération 2 (1991-2001), génération 3 (2002-2010), génération 4 (2011-2018)		Les générations ont été définies par les chercheurs de façon à constituer quatre sous-populations de taille et d'amplitude temporelle similaires pour donner à voir des grandes évolutions (ex. féminisation). Les bornes ne correspondent pas à des événements historiques précis.
	Situation au 1 ^{er} janvier 2020	5 modalités : en activité en conservation-restauration, en activité en dehors du champ de la conservation-restauration, décès, retraite, non renseignés (N.R.)		2 types de sources ont été mobilisées et croisées :

			<p>(2) Traces numériques : sites personnels et réseaux sociaux (principalement LinkedIn, Viadeo, Copains d'avant, Facebook), mais aussi annuaires et répertoires professionnels accessibles en ligne, organigrammes des établissements dans lesquels les diplômés sont salariés, articles de presse locale ou spécialisée, ou toutes autres publications mentionnant les personnes (ex. rapport d'activité, site d'attribution des marchés publics)</p> <p>Ont également été consultées de façon systématiques les listes des membres des équipes pédagogiques des formations françaises de niveau I en conservation-restauration</p>	<p>de la conservation-restauration) ; elle est dirigeante d'une entreprise active au 1^{er} janvier 2020 et intervenant en conservation-restauration ; elle réalise des opérations de conservation-restauration en étant membre d'une société de portage ou une société coopérative.</p> <p>(4) Une personne a été codée comme travaillant en dehors du champ de la conservation-restauration dans les cas suivants : le diplômé déclare lui-même s'être reconverti et explique son parcours, la même personne apparaît dans la même source comme étant titulaire du diplôme mentionné dans la base et occupant un poste ou travaillant dans un autre secteur, ou suffisamment d'indices ont été réunis pour identifier le diplômé (même nom et lieu de résidence identique à celui mentionné dans une autre source).</p> <p>(5) Dans tous les autres cas, la personne a été codée comme « non renseignée » (N.R.). Les chercheurs se sont efforcés de réduire le nombre de « N.R. » au minimum, tout en restant rigoureux dans le codage, fondé sur le croisement des sources et la réunion d'indices. Par exemple, une personne qui indique travailler « en freelance » sur sa page LinkedIn mais dont l'entreprise a été fermée l'an dernier ou pour laquelle nous n'avons pas trouvé d'entreprise ni de trace indiquant une situation de portage salarial a été codée comme « N.R. ».</p>
Diplômés en dehors du champ de la conservation-restauration (N= 151)	Secteur d'activité	6 modalités : création, autre activité culturelle, éducation, santé et social, cadre dans un autre secteur, autre		
Diplômés en activité dans le champ de la conservation-restauration (N=1 320)	Situation d'emploi	2 modalités : exercice salarié, exercice indépendant		Une personne est identifiée comme salariée lorsqu'elle occupe un poste dans une organisation (atelier privé, musée, bureau d'études, centre de recherche, université...) qui lui procure ses moyens d'exercer. En conséquence, les personnes qui sont membres d'une société de portage ou d'une société coopérative sont ici comptabilisées comme des indépendants dans la mesure où elles doivent elles-mêmes générer les commandes et contrats sur lesquels elles travaillent ou les opportunités de collaborations. Sont également codés comme travaillant en exercice indépendant les diplômés qui ont une entreprise dans le champ de la conservation-restauration active au 1 ^{er} janvier 2020.
	Lieu d'exercice	7 modalités : 3 modalités en France (Paris, Île-de-France hors Paris, autre région) et 4 modalités hors de France (Europe, Amériques, Afrique et Moyen-Orient, Asie et Océanie)		Pour les diplômés en exercice salarié, le codage repose sur l'adresse des établissements dans lesquels elles sont en poste. Pour les diplômés en exercice indépendant, le codage repose sur l'adresse du siège de l'entreprise de laquelle ils sont dirigeants, ou de la société de portage de laquelle ils sont membres (code postal). Pour les personnes travaillant à l'étranger, nous avons d'abord codé le pays puis regroupés les pays de façon à obtenir des catégories suffisamment importantes pour qu'elles aient un sens statistique (calcul des pourcentages).

Diplômés en activité dans le champ de la conservation-restauration occupant un poste salarié (N=400)	Type d'établissement	8 modalités : musée, service d'archives et bibliothèque, atelier ou laboratoire de collectivité territoriale, centre national de conservation-restauration et de recherche, atelier ou bureau d'étude privé, formation en conservation-restauration, autre département universitaire, autre		Le codage des établissements a été créé par le souci de produire des catégories à la fois suffisamment larges pour qu'elles aient un sens statistique, et suffisamment précises pour qu'elles capturent les différentes situations de travail salarié. Les établissements ne relevant d'aucune de sept premières catégories ont été classés dans la catégorie « autre ».
Diplômés ayant créé une entreprise en France (N=1 072)	Année ouverture	Variable continue, valeurs comprises entre 1967 et 2019		
	Année fermeture	Variable continue, valeurs comprises entre 1985 et 2019		
	Code postal	Donnée numérique		
	Code d'activité	8 modalités : création artistique relevant des arts plastiques, autre création artistique, gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires, gestion des musées, activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses, arts du spectacle vivant, recherche-développement en sciences humaines et sociales, autres codes		Il s'agit du dernier code d'activité (code APE ou <i>activité principale exercée</i>) sous lequel les entreprises ont été enregistrées par les diplômés. Nous avons identifié 34 codes d'activité différents. Au moment du codage, nous avons retenu les 7 codes réunissant au moins 20 personnes, et codé comme relevant de la catégorie « autres codes » les personnes dont l'entreprise était enregistrée sous un code réunissant moins de 20 personnes.
	Forme juridique (niveau I)	2 modalités : entreprise individuelle ou société		Il s'agit des deux grandes formes juridiques d'entreprise.
	Forme juridique (niveau II)	4 modalités pour les entreprises individuelles (artisan, commerçant, profession libérale, autre personne physique) et 2 modalités pour les sociétés (unipersonnelle, pluripersonnelle)		Ces données sont directement issues des bases consultées, nous n'avons pas effectué de codage particulier.
Diplômés dirigeants, i.e. ayant une	Présentation de soi	3 modalités : pas de photographie,		Le codage a été réalisé après avoir recensé la présence ou non d'une page LinkedIn ou d'un site personnel pour tous les diplômés. Nous appelons « portrait » une représentation qui se limite au visage de la

<p>entreprise en France active dans le champ de la conservation-restauration</p> <p>(N=825)</p>		<p>photographie au travail, portrait</p>		<p>personne ou qui, lorsqu'elle ne se limite pas au visage, ne montre par la personne en activité. Au contraire, les photographies « au travail » montrent les diplômés en action, que ce soit dans un atelier, à l'extérieur ou dans les réserves d'un musée.</p>
---	--	--	--	--